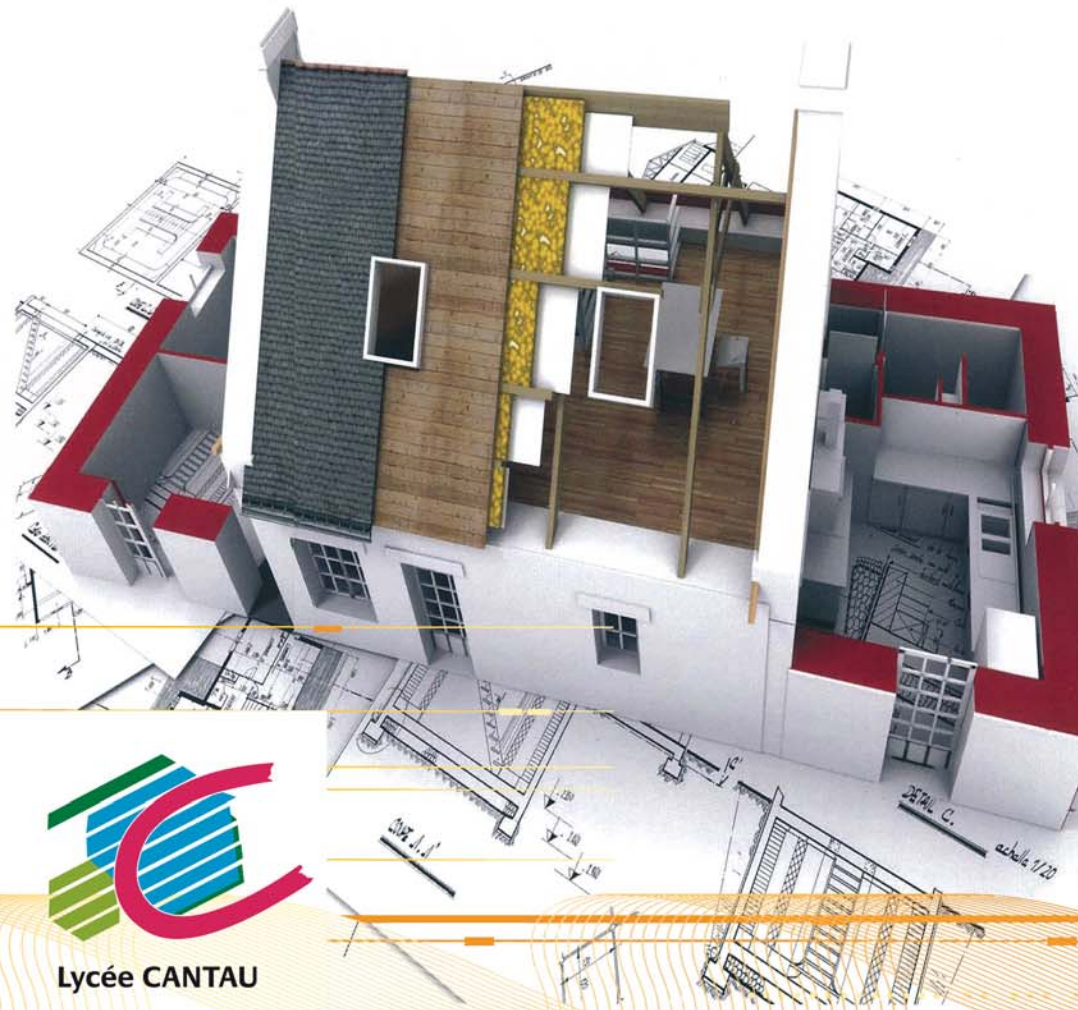


Poursuite d'études

- Au Lycée CANTAU :
**BTS Bâtiment, Travaux Publics, Enveloppe du Bâtiment
Etudes et Economie de la Construction, Géomètre Topographe**
- Sur le site universitaire à ANGLET :
Ecole d'ingénieurs : ISA BTP

- BTS Aménagements Finitions, Construction Métallique,
- Universités, DUT Génie Civil,
- Ecoles d'ingénieurs, Classes préparatoires aux grandes écoles



Lycée CANTAU



Lycée CANTAU

1, Allée de Cantau
64600 ANGLET
Tél. : 05 59 58 06 06
Fax : 05 59 58 06 08
ce.0640001d@ac-bordeaux.fr

BAC STI2D

Architecture et Construction



Activité

Le bac STI2D Architecture et Construction a pour objectif de faire découvrir les principales étapes d'un projet de construction en considérant :

- . les contraintes sociales et culturelles : approche architecturale et urbanistique
- . les contraintes techniques vis-à-vis de la conception et de la réalisation de l'ouvrage : exécution de plans assistée par ordinateurs, notes de calculs
- . les contraintes économiques et environnementales dans le cadre du développement durable : Coûts de réalisation et d'exploitation des bâtiments

L'enseignement technique s'articule autour de 2 « champs » :
- un tronc commun permettant d'acquérir un socle de connaissances techniques permettant de comprendre le fonctionnement de tout objet technologique
- un champ disciplinaire abordant l'architecture et la construction.

Admission

Après une classe de seconde générale et technologique.



Régime des études

Externe, 1/2 pensionnaire ou interne dans l'établissement.

Déroulement des études

Bac STI2D	Première	Terminale
Enseignements obligatoires communs		
Mathématiques	4 h	4 h
Physique-chimie	3 h	4 h
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	2 h	-
LV1 et LV2	3 h	3 h
EPS	2 h	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h
Enseignement obligatoires spécifiques		
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h
Enseignement technologique en LV1	1 h	1 h
Enseignement obligatoire de spécialité		
Architecture et construction	5 h	9 h



Débouchés

Après poursuite d'études (minimum bac +2), dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, la personne peut travailler en bureau d'études ou des méthodes, sur le terrain comme conducteur de travaux ou chargé d'affaires, avoir une fonction de commercial dans le domaine de la vente des matériaux de construction,.....

